



La révolution numérique africaine devra passer par une gestion des déchets à la hauteur de l'enjeu

samedi 20 octobre 2018, par Burkinapmepmi.com

En dix ans, le volume de téléphones mobiles a grandement augmenté. Dans son rapport 2018 sur l'Economie mobile en Afrique subsaharienne, l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie (GSMA) estime à 444 millions le nombre d'appareils mobiles en cours d'utilisation dans cette partie du continent. Ce chiffre découle d'un parallèle avec le volume d'abonnés mobiles unique en Afrique. Sur l'ensemble du continent, le chiffre dépasse les 450 millions de téléphones mobile en activité. D'ici 2025, la GSMA estime que le nombre devrait atteindre plus de 650 millions sur tout le continent. En additionnant aux téléphones mobiles les nombreux autres appareils technologiques (tablette, ordinateurs portables, PC, etc), c'est en tout plus de 500 millions d'appareils technologiques différents qui ont déjà été consommés en Afrique, près de 700 millions qui sont en cours d'utilisation et plus encore qui seront utilisés d'ici huit ans.

C'est en tout plus de 500 millions d'appareils technologiques différents qui ont déjà été consommés en Afrique, près de 700 millions qui sont en cours d'utilisation et plus encore qui seront utilisés d'ici huit ans.

Ces chiffres qui traduisent un dynamisme du segment TIC et télécoms et sa contribution à la croissance économique, reflètent également un important risque environnemental face auquel le continent demeure toujours mal préparé.

Des lois mais...

Bien que de nombreux pays d'Afrique comme le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et Soudan du Sud préparent déjà une législation environnementale pour une meilleure gestion des déchets électroniques, ce sont surtout les infrastructures techniques qui font défaut en Afrique. Conséquence, des millions de vie se retrouvent menacées.

Les usines de recyclage de produits TIC, il n'y en a actuellement pas beaucoup sur le continent. Les déchets de téléphones mobiles, d'ordinateurs, de modems, de tablettes, etc., atterrissent encore dans les décharges, publiques ou improvisées dans les quartiers, près des habitations. L'un des cas les plus frappants est la décharge d'Agbogbloshie, un quartier d'Accra, au Ghana. Le problème des rebuts informatiques et technologiques généré localement est renforcé par les déchets venus de l'étranger.

Lors du Earth Innovation Forum, le 05 septembre 2018 à Tallinn, en Estonie, Paolo Falcioni, le directeur général de Home Appliance Europe, déclarait que « cinq millions de tonnes de déchets électroniques sont générés en Europe. Sur les cinq millions, quatre millions de tonnes sont recyclés. Parmi ceux-ci, 3,5 millions de tonnes deviennent des matières premières secondaires. Le reste des déchets électroniques n'est pas tracé ». Selon le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), il est probable que ces déchets non identifiés finissent en Afrique.

Avec les intempéries, les appareils relâchent du plomb contenu dans les circuits imprimés ou les tubes à rayons cathodiques, et du mercure contenu dans les rétro-éclairages à cristaux liquides. Il y a aussi du cadmium, du chrome et même des réactifs tels que le cyanure.

Tous ces appareils, téléphones mobiles et autres accumulés dans la nature, l'UNEP indique qu'ils sont la cause d'un important risque de santé pour les populations car ils polluent les sols, l'eau et l'air.

Avec les intempéries, les appareils relâchent du plomb contenu dans les circuits imprimés ou les tubes à rayons cathodiques, et du mercure contenu dans les rétro-éclairages à cristaux liquides. Il y a aussi du cadmium, du chrome et même des réactifs tels que le cyanure. Conscient de ces dangers pour les populations et pour l'économie, certains pays se sont déjà lancés dans le recyclage.

Quelques pionniers

Selon un inventaire sur les déchets électriques et électroniques, conduit par le ministère de l'environnement, rien que le Rwanda affichait en 2017 un potentiel de production de 10 000 à 15 000 tonnes déchets par an. Pour éviter que cette lie qui résulte de la croissance du secteur des TIC ne porte finalement préjudice à l'économie du pays, le gouvernement a décidé de prendre le problème à bras le corps en lançant le 04 décembre 2017, la première installation nationale de recyclage des déchets électroniques du Rwanda. Située dans le district de Bugesera, l'infrastructure d'une valeur de 1,26 milliard de Francs rwandais, financée par le Fonds vert du Rwanda, a été conçue pour démanteler et recycler plus de 15 types d'équipements électroniques et électriques (EEE) comprenant des PC et téléphones mobiles. Six mois plus tard, c'est 120 tonnes de déchets électroniques ; 400 ordinateurs recyclés, 279 tonnes de dioxyde de carbone qui ont été démantelées.



Au Nigeria où c'est plus de 15 000 tonnes de déchets TIC et télécoms qui sont produits chaque année, la société Hinckley Recycling a décidé, en février 2018, d'y faire face en installant une usine de recyclage à Ojota, dans l'État de Lagos. Depuis mai dernier, elle est officiellement en activité. La directrice du développement commercial de Hinckley, Belinda Osayamwen, indiquait alors que la société s'engageait à travers cette usine de recyclage à « créer un standard d'excellence en fournissant un service de qualité pour l'élimination des déchets électroniques et en veillant à ce que le service soit toujours respectueux de l'environnement ». Elle soulignait que « les processus impliqués lors de la mise au rebut seraient à tout moment conformes à toutes les législations pertinentes appliquées par les autorités reconnues - locales et internationales ».

Au Kenya, le pays abrite depuis 2008 trois centres de recyclage de déchets électroniques, notamment les mobiles, PC, tablettes. Ils lui permettent de traiter près de 20 000 tonnes de déchets annuels générés localement et importés.

Au Ghana, l'usine intégrée de recyclage de déchets électroniques prendre forme dès octobre 2018. C'est le président de la République du Ghana, Nana Akufo-Addo qui l'a annoncé le 29 août 2018, lors du lancement du programme national intégré de gestion des déchets électroniques. L'infrastructure, qui sera basée à Agbogbloshe, dans la banlieue de la capitale Accra, est une retombée du passage en 2016 de la déclaration sur le contrôle et la gestion des déchets électroniques et dangereux, en loi dont la phase opérationnelle débute en octobre 2018. Cette loi qui confie à la société SGS, la construction de l'usine de recyclage, lui attribue aussi les tâches de vérification, d'évaluation et de collecte de l'écotaxe de recyclage anticipé sur tous les équipements électriques et électroniques de tous les pays exportateurs.

Cette loi qui confie à la société SGS, la construction de l'usine de recyclage, lui attribue aussi les tâches de vérification, d'évaluation et de collecte de l'écotaxe de recyclage anticipé sur tous les équipements électriques et électroniques de tous les pays exportateurs.

Le président Akufo-Addo, indiquait qu'à travers cette usine, le Ghana est « sur le point de mettre un terme à ce défi environnemental mondial [la pollution électronique croissante avec le développement du monde numérique], qui devient rapidement une menace pour la sécurité nationale pour la plupart des gouvernements du continent ».

Les opportunités économiques



Selon le Global Partnership on Waste Management, la gestion informelle des déchets électroniques, encore très répandue en Afrique, demeure inappropriée car les techniques, comme le brûlage à l'air libre généralement utilisé pour récupérer des matériaux précieux, sont très dangereuses pour la santé humaine et l'environnement.

La gestion informelle des déchets électroniques, encore très répandue en Afrique, demeure inappropriée car les techniques, comme le brûlage à l'air libre généralement utilisé pour récupérer des matériaux précieux, sont très dangereuses pour la santé humaine et l'environnement.

Keith Alverson, le directeur du Centre international des technologies environnementales, hébergé par l'UNEP, explique que « le nombre, la variété et la complexité des produits électroniques augmentent de manière exponentielle, et tous incluent des matières précieuses et dangereuses ». Il estime que « le défi de la réutilisation, du recyclage et de l'élimination appropriée des déchets électroniques est déjà énorme, et augmentera - que ce soit dans les ménages individuels, dans le secteur privé ou dans des pays du monde entier car nous continuons à bénéficier de plus en plus des biens et services électroniques ».

En clair, le recyclage peut s'avérer attrayant financièrement pour les Etats africains. En recyclant les composants informatiques et en les revendant aux fabricants d'appareils mobiles, informatiques, électroniques, les pays africains réduiront la pression sur leurs ressources minières.

En recyclant les composants informatiques et en les revendant aux fabricants d'appareils mobiles, informatiques, électroniques, les pays africains réduiront la pression sur leurs ressources minières.

L'or, le palladium, le cadmium, le tungstène, le chrome, l'argent, etc., qui entrent dans la fabrication de divers composants d'appareils électroniques pourront être récupérés et resservir. Au-delà des revenus générés par la revente des métaux précieux, il y a aussi l'écotaxe de recyclage collecté sur tous les pays exportateurs d'équipements électroniques. Au Ghana par exemple, le gouvernement espère récolter près de 100 millions de dollars US par an avec son usine de recyclage.